

JOURNEE CIRCUIT FFMC67

20 Juin 2019

Circuit de l'Anneau du Rhin



BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 20 Juin 2019, la FFMC 67 aura le plaisir de vous retrouver pour cette seconde édition de sa journée initiation / perfectionnement sur le circuit de l'Anneau du Rhin, à BLITZHEIM (68), toujours organisée en collaboration avec Passion Vitesse.

La journée se déroulera sur le tracé de 3.0 KM et s'articulera autour de 7 sessions entrecoupées de modules théoriques dispensés aux trois groupes de niveau par des pilotes professionnels

Pour assurer un meilleur suivi de chacun, chaque pilote instructeur accompagnera tout au long de la journée le groupe de niveau qui lui aura été attribué.

Cette journée est ouverte à tous, quel que soit votre expérience du 2RM. Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous rapprocher de la section piste de la FFMC67 maxime.dillenseger@ffmc67.fr ou 06 80 59 18 58

Prix de la journée

165€ TTC par pilote.

Le prix englobe :

- ✓ 7 sessions de roulage sur le circuit,
- ✓ Les briefings et cours théoriques dispensés par les pilotes instructeurs,
- ✓ La responsabilité civile obligatoire pour pouvoir pratiquer la moto sur circuit.

Modalités d'inscriptions

Pour pouvoir s'inscrire à cette journée, chaque participant devra nous renvoyer par voie postale les documents suivants dûment complétés à l'adresse ci-dessous:

FFMC du Bas-Rhin
Section Piste
59, Avenue des Vosges
67 000 STRASBOURG

Sont à fournir dans le dossier :

- **La présente fiche d'inscription**
- **L'abandon de recours**
- **Un chèque à l'ordre de « FFMC du Bas-Rhin » ou virement bancaire (se rapprocher de la FFMC67 pour obtention du rib)**
- **Une copie de son permis de conduire ou CASM !**

L'inscription vous sera confirmée par mail dès réception de l'intégralité des documents demandés, ainsi que du règlement (chèque ou virement). En cas de règlement par chèque, ce dernier sera encaissé un mois avant la date du roulage.

Attention, un envoi incomplet retardera votre inscription définitive et la place pourra être attribuée à une tierce personne. Nous vous demandons donc d'être particulièrement vigilants lors du remplissage des différents papiers.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » : Date :

Fédération Française des Motards en Colère du Bas-Rhin - SIRET : 477.631.816.000.14 59, avenue des Vosges - 67000 Strasbourg - ffmc67@ffmc.fr - <http://67.ffmc.fr> **Mouvement FFMC :**

1 | 4 La FFMC est membre de la



JOURNEE CIRCUIT FFMC67

20 Juin 2019

Circuit de l'Anneau du Rhin



PILOTE

Le/La soussigné(e) : M. – Mme

Adresse :

.....

Téléphone : E-mail :

N° de permis/CAMS : N° adhérent FFMC :

Attention, merci de venir avec votre permis de conduire ou CASM le jour du roulage et de le présenter lors de l'inscription, sans quoi, l'accès en piste vous sera refusé !!!!!!!

MOTO

Marque : Modèle :

Cylindrée : Année :

GROUPE

Débutant : Je n'ai jamais roulé sur circuit / J'ai fait une à deux journées et ne me sens pas encore très à l'aise.

Intermédiaire : J'ai effectué de deux à cinq journées d'initiation ou roulage sur circuit et commence à me sentir en confiance

Confirmé : J'ai déjà roulé plusieurs fois sur circuit et me sens à l'aise

Débutant Intermédiaire Confirmé

Le but n'est ici pas de discriminer un pilote, mais bel et bien de constituer des groupes de niveau homogène auxquels les pilotes instructeurs pourront adapter leur discours.

Les critères mentionnés ci-dessus sont à titre purement informatifs et n'ont pas de réelle valeur étalon : à vous de choisir le groupe qui vous convient.

Néanmoins, nous demandons à chaque pilote de ne pas se sur- ou se sous-estimer, tant par souci d'organisation que de sécurité.

Si jugé nécessaire, un pilote pourra être déclassé ou surclassé courant de journée à l'appréciation de son pilote instructeur.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » : Date :

JOURNEE CIRCUIT FFMC67

20 Juin 2019

Circuit de l'Anneau du Rhin



ASSURANCE

- Je choisis la responsabilité civile de base proposée dans la prestation (**Offerte par la FFMC 67**)
- Je choisis de souscrire à une assurance corporelle afin de mieux couvrir les éventuels dégâts physiques que peut engendrer la pratique d'un sport motorisé sur circuit (supplément de 12€). **A vous d'y souscrire et de payer directement sur le site ci-dessous**
A souscrire sur le site <http://www.assurancepiste.com/>

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Le circuit de l'Anneau du Rhin ouvrira ses portes au public le jeudi 20 juin à **partir de 07h30**.
Accueil administratif de 7h30 à 8h20 coté pit lane tonnelle FFMC 67

Une fois installé(e), il est impératif de se rendre à la tonnelle d'accueil FFMC (côté PITLANE) pour présentation de son permis de conduire ou CASM, en échange de quoi vous sera remis un autocollant correspondant à votre groupe de niveau qui sera à apposer sur l'avant droit de votre moto. **Il est impératif de s'être présenté à l'accueil avant le début du briefing général obligatoire qui débute à 08h30.**

Un contrôle sonomètre sera effectué par les personnels de l'Anneau du Rhin avant la première entrée en piste de chaque groupe. Pot d'origine ou chicane très vivement conseillés, aucune tolérance ou remboursement ne sera fait en cas de dépassement de la puissance sonore maximale admise (100db à 60% du régime max).

Vous suivrez ensuite le planning de la journée et alternerez entre phases de roulage et théorie, encadrés par un pilote professionnel.

S'agissant de la restauration, un « snack » situé sur le paddock sera ouvert entre 12h00 et 14h00. Pensez à vous y rendre dans la matinée pour réserver votre repas si vous ne vous restaurez pas par vos propres moyens

CONDITIONS D'ACCES A LA PISTE

L'accès à la piste pour chaque participant se fera tout au long de la journée sous conditions :

- ❖ S'être inscrit à l'accueil au préalable et avoir apposé l'autocollant correspondant au groupe de roulage sur le devant de la moto
- ❖ Rouler sur une machine en bon état, exempte de fuite(s) ou d'avaries mécaniques, et ayant passé le contrôle sonomètre
- ❖ Disposer d'un équipement de protection minimal, à savoir:
 - Un casque moto homologué, intégral ou modulable en position fermé (uniquement),
 - Une combinaison une pièce ou deux pièces **zippées au moins sur la moitié du tour de taille**, en cuir ou textile,
 - Des gants moto homologués, en cuir ou textile,
 - Une paire de bottes moto hautes (demi-bottes ou basket non autorisées),
 - Une dorsale homologuée.

Tout pilote pourra se voir refuser l'entrée en piste si l'un des éléments cités ci-dessus est manquant ou non conforme.

Des contrôles visuels rapides seront effectués systématiquement avant chaque entrée en piste.

Les caméras seront autorisées uniquement si demande préalable à l'organisateur et en se conformant aux instructions données.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que les règles de bonne conduite et de sécurité présentées dans l'abandon de recours vous seront rappelées le jour du roulage. Dans l'intérêt de tout le monde, merci de les respecter scrupuleusement.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » : Date :

JOURNEE CIRCUIT FFM67

20 Juin 2019

Circuit de l'Anneau du Rhin



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le présent document fait office de contrat entre l'organisateur et le signataire.

Par la présente, le signataire atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente suivantes :

- *Le signataire dispose d'un délai de rétractation, sans frais et sans justificatif, à compter de la date de signature du présent document et ce jusqu'au 1^{er} Avril 2019 inclus.*
- *Toute rétractation, pour quel motif que ce soit, entre le 02 Avril et le 1^{er} Mai sera facturée à hauteur de 50€ TTC.*
- *A compter du 02 Mai 2019, quel que soit le motif de rétractation, la totalité de l'inscription sera due.*

Toute rétractation se fera impérativement et uniquement par recommandé postal, le cachet de la poste faisant foi. Néanmoins, si le signataire se désistant propose dans le même temps un pilote remplaçant à l'organisateur, aucune pénalité financière ne lui sera demandée et ce quelque soit la date de rétractation.

Comme indiqué dans l'abandon de recours, toute exclusion d'un pilote le jour du roulage pour quelque motif que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement, au même titre qu'une chute ou panne quelconque.

Le règlement de la prestation sera perçu par l'organisateur (FFMC67) à compter du 07 Mai 2019.

Par la présente, le signataire atteste également de la véracité des informations communiquées lors de l'inscription et comprend que toute information intentionnellement faussée entrainera une sanction, allant d'un avertissement à une exclusion définitive sans remboursement possible.

Le signataire atteste enfin avoir lu, compris et signé l'abandon de recours et accepte de se soumettre aux règles énoncées.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » : Date : Signature :



Fédération Française des Motards en Colère du Bas-Rhin – SIRET : 477.631.816.000.14
59, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg – fmc67@fmc.fr – http://67.fmc.fr

4 | 4

La FFM est membre de la

Mouvement FFM :

